

LA QUEUE LEZ YVELINES

Bulletin municipal n° 223

été 2021



SOMMAIRE

Le mot du Maire	3
Finances	4
Cadre de vie	8
Vie d'ici	10
Les Ecoles	14
Enfance et jeunesse	18
Culture	22
La vie des associations	26
Dans le rétroviseur	33
Tribunes	34
Etat civil	35



Jours et heures d'ouverture :
lundi - mardi - mercredi - vendredi
10h - 12h et 15h - 17h30
jeudi 10h - 12h - samedi 9h - 11h30

Tél : 01 34 86 40 55
Fax : 01 34 86 60 26
Site internet : <http://www.la-queue-lez-yvelines.fr>
Courriel : mairie@la-queue-lez-yvelines.fr
Facebook.com/CommuneLaQueueLezYvelines

Agenda

- Jeudi 2 septembre, rentrée scolaire
- Vendredi 3 septembre, ramassage des encombrants
- Samedi 4 septembre, forum des association au foyer de La Bonnette
- Dimanche 12 septembre, foire aux greniers Planète Coeur.
- **NOUVEAU !** Vendredi 17 septembre, de 9h30 à 16h30 bus emploi (aides aux démarches, CV,...), place du marché. Gratuit.
- Samedi 18 septembre, journée du patrimoine
- Samedi 25 septembre, déambulation théâtrale des Fugaces dans les rues suivie d'un apéro-concert et d'une projection en plein-air avec musiciens.
- Samedi 9 et dimanche 10 octobre, 11ème salon des I-Réels au foyer de La Bonnette
- Vendredi 15 octobre, de 9h30 à 16h30 bus emploi (aides aux démarches, CV,...), place du marché. Gratuit.
- 14-16 octobre : résidence d'artiste (répétitions publiques dans les rues) et sortie de résidence.



Bulletin municipal : La Queue Lez Yvelines
N° 223 - été 2021
Tirage 1300 ex.

Directeur de la publication : Laurent LOUESDON, Maire
Réalisation : Antonio GONCALVES, Délissa EL AMRI

Impression : Imprimerie L'Artesienne
Liévin (62800)
03 21 72 78 91

Crédits : AG, CanStock, DEA, Delissa El Amri, FreePik, IFAC, Pascal Perrochon, Ministère de l'Intérieur

Le mot du Maire

Chers habitantes et habitants,

La période estivale est là. La situation globale de notre pays reste sensible et très fragile même si un allègement des restrictions sanitaires est entamé, grâce notamment à l'accélération de la vaccination et à la poursuite par chacun des gestes barrière. Et même si de nombreuses questions demeurent, pour les mois et les années à venir, tant au niveau sanitaire qu'économique, l'heure est à la reprise de nombreuses activités : restaurants, spectacles, grand écran, sport... Tant de choses ancrées dans notre quotidien et qui nous ont tellement manqué !

Concernant notre commune, l'année écoulée a vu la réalisation de projets et l'engagement de nombreuses actions qui permettront à notre village d'évoluer. Tout au long de cette période, à chacune de nos rencontres, vous m'avez exprimé vos attentes et ambitions pour notre village et cela dans de nombreux domaines comme la propreté, la sécurité, les aménagements et infrastructures, les embellissements, la jeunesse, les séniors ou encore la mobilité. Aujourd'hui, pour répondre à toutes vos attentes et être capable de vous proposer ce cadre de vie fonctionnel et agréable il nous faut impérativement investir pour entretenir et moderniser notre village. Malheureusement, ces dernières années, les dotations de l'Etat ont fortement diminué alors que nos besoins financiers sont en hausse. C'est dans ce contexte qu'a été voté, lors du conseil municipal d'avril, le budget prévisionnel de notre commune pour 2021. Ce budget exprime à la fois une volonté et une vision d'avenir. Il faut en effet trouver le bon équilibre entre le développement important de notre population et l'offre en équipement public. Il a été voté (15 voix pour, 1 abstention et 3 voix contre) une augmentation du taux de la Taxe sur le Foncier Bâti de 1,69 points applicable à la base d'imposition. Il est nécessaire de prévoir les changements, anticiper les évolutions tout en assumant la gestion quotidienne de notre commune à laquelle chaque habitant aspire. Je vois régulièrement des choses évoluer positivement et il est plus qu'essentiel de continuer dans ce sens pour donner à notre village les moyens de répondre aux enjeux et au fonctionnement du quotidien. Vous retrouverez de plus amples informations sur ce sujet dans l'article consacré aux finances de notre commune.

Enfin, à mon plus grand regret, pour la deuxième année consécutive, les conditions sanitaires et le changement de l'agenda électoral ont eu raison de notre fête du village à laquelle nous sommes tous très attachés. Mais ne soyons pas fatalistes et allons collectivement de l'avant.

Avec l'arrivée de l'été, l'atmosphère se veut un peu plus légère. Personne néanmoins, quel que soit son âge et son niveau social, ne peut sortir indemne d'une si longue crise. Nous ne pouvons et ne devons pas reprendre notre ancienne vie comme si de rien n'était.

Ce fameux « jour d'après » nous donne l'opportunité de nous reconstruire une vie collective plus humaine, plus solidaire et plus respectueuse. Profitons-en et faisons preuve de cordialité dans nos relations de voisinage, de solidarité avec nos commerçants et artisans locaux et de civisme en protégeant notre environnement chacun à notre humble niveau.

Je vous souhaite un bel été et de profiter pleinement de notre commune et de ses nombreux attraits.

Laurent LOUESDON
Maire



Le compte administratif 2020

L'année 2020 a été une année difficile principalement du fait des conséquences de la pandémie du COVID-19. Cela s'est traduit par un fort ralentissement et parfois un décalage des activités et des projets. La comparaison avec le budget de 2020 montre des dépenses moindres en fonctionnement et en investissement.

Le fonctionnement

Les dépenses s'établissent à 84% du budget prévisionnel de 2020. C'est la conséquence du confinement de mars à avril, qui a généré une réduction de charge sur les écoles (la restauration, les activités périscolaires, le nettoyage des locaux), les manifestations culturelles et le report de certains travaux d'entretien sur des bâtiments publics.

La COVID-19 a généré des dépenses supplémentaires dont la commune a assumé le coût, estimé à 80 450€. Elles concernent, entre autres, les achats de produits d'entretien, les gants, les masques et les gels hydro alcoolique, la mise en place de personnel supplémentaire sur le temps périscolaire du midi du fait des consignes sanitaires à appliquer, ainsi que le maintien des salaires en intégralité pour les agents publics en ASA (Autorisation Spéciale d'Absence).

Au chapitre des dépenses est inscrite une aide aux commerçants et artisans pour faire face à leurs échéances immobilières dans le cadre du premier dispositif d'aide d'urgence initié par le département, créé en juin 2020, et visant à accompagner le bloc communal dans ce soutien. Deux commerçants de notre commune ont obtenu cette aide.

Les recettes sont similaires à celles du budget prévisionnel de 2020

Les recettes liées à la COVID-19 sont impactées notamment par la baisse des recettes issues des locations des salles du foyer de la Bonnette, des droits de place (brocante, forains, marché, terrasses) et des activités périscolaires.

Recettes réalisées sur 2020	1 572 350,35€	Résultat de l'exercice
Dépenses réalisées sur 2020	1 442 689,49€	Excédent de 129 660,86€
Affectation du résultat 2019		788 941,43€
Soit un résultat cumulé de		918 602,29€

L'investissement

Les dépenses représentent 18% du budget prévisionnel de 2020. La crise sanitaire et ses confinements ont freiné et/ou stoppé tous les projets.

Les recettes perçues représentent 41% du budget prévisionnel de 2020. L'arrêt, le report ou les délais supplémentaires des projets du fait de la situation sanitaire n'ont pas permis la perception des subventions associées.

Recettes réalisées sur 2020	643 220,93€	Résultat de l'exercice
Dépenses réalisées sur 2020	594 529,43€	Excédent de 48 691,50€
Affectation du résultat 2019		1 208 903,50€
Soit un résultat cumulé de		1 257 595,00€

Affectation de résultat 2020

Les résultats de l'exercice 2020 se traduisent par un excédent de fonctionnement de 129 660,86€ pour s'établir, après report des excédents antérieurs à 918 602,29€ ; un excédent d'investissement avant report du résultat 2019 de 48 691,50€ s'établissant après report à 1 257 595,00€. Le résultat global de clôture est de 2 176 197,29 €.

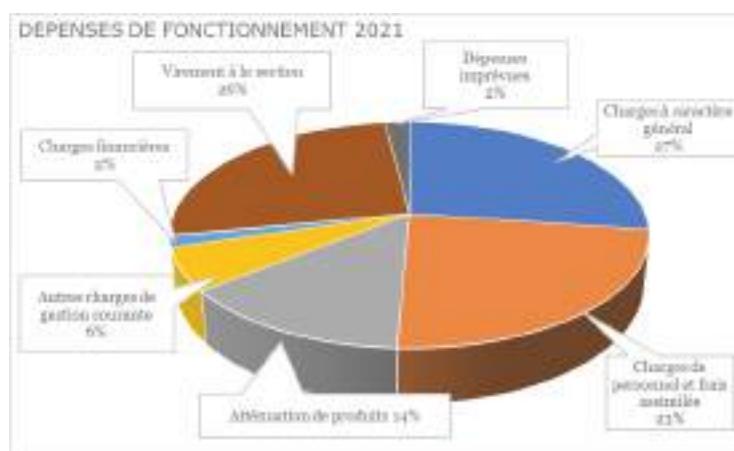
Il intègre un prêt perçu en juin 2019 d'un montant de 1 400 000€ pour se doter des capacités financières requises dans le cadre du projet d'aménagement du centre-bourg, portant l'excédent restant à 776 197,79€.

Le budget primitif de 2021

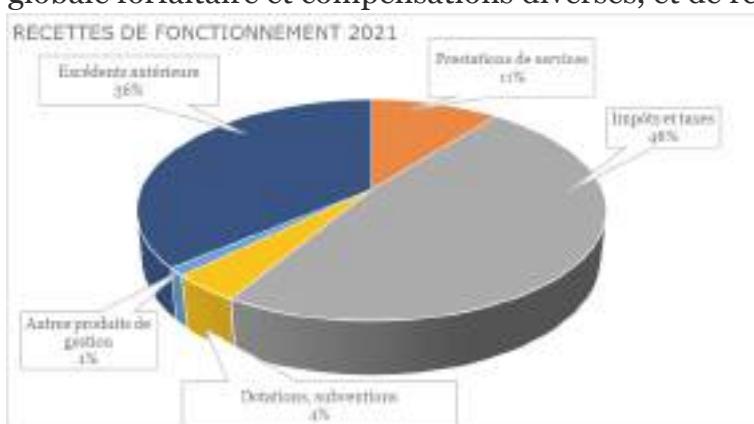
Le fonctionnement

Ce budget prévisionnel est comparé à celui de l'année 2019 car l'année 2020, du fait de la COVID-19, n'est pas représentative.

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 2,14% par rapport à 2019. Elles concernent l'entretien courant des bâtiments publics (maintenance, peintures...) ; de l'espace public (élagage, lutte contre les chenilles processionnaires, fleurissement...) ; du petit matériel et de la voirie ; des coûts de maintenance et d'abonnement liés à la dématérialisation et la mise en place de nouveaux services (démarches administratives, portail famille, application d'informations sur téléphone...) ; des évènements culturels, fêtes et cérémonies ainsi que des dépenses liées aux conditions sanitaires imposées par la COVID-19 (aménagements spécifiques, produits d'hygiènes...).



Les recettes de fonctionnement ont diminué de 2% du fait de la baisse continue de la dotation globale forfaitaire et compensations diverses, et de recettes moindres concernant les activités périscolaires et la fréquentation des salles du foyer de la Bonnette.



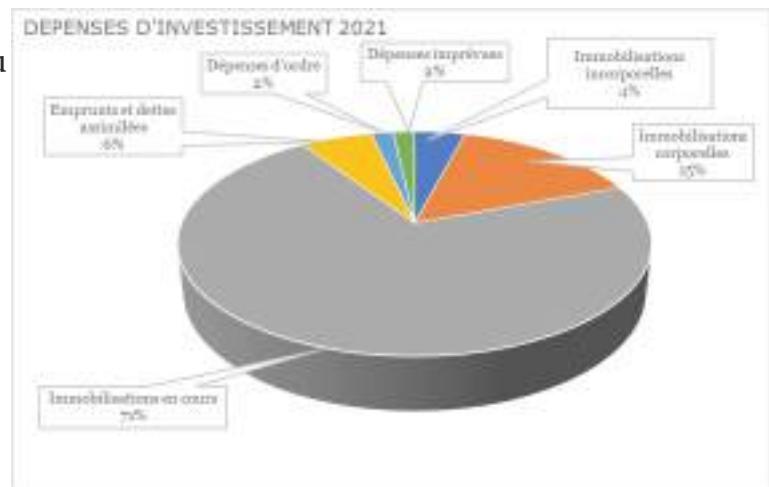
Le budget 2021 pour la section de fonctionnement est équilibré à hauteur de :

- Recettes.....2 537 550,99€
- Dépenses.....2 537 550,99€

L'investissement

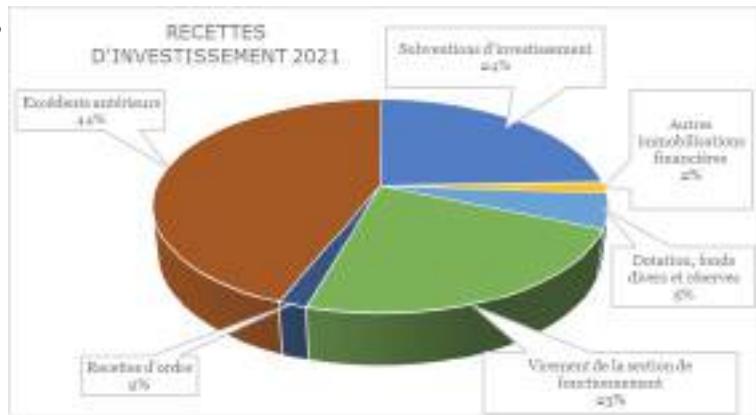
Ces dépenses concernent :

- Les investissements courants sur les bâtiments et les espaces publics (mairie, écoles, foyer de la Bonnette, Butte des Moulins, petit parc, cimetière, voirie...) de travaux, d'aménagements, de remises en état.
- Les investissements courants de remise à niveau, de renouvellement et de remplacement du parc matériel (outillage...), mobilier (banc, poubelles, mobilier école...) et informatique (ordinateurs, tableaux numériques pour les écoles...).
- La réalisation d'études pour arbitrer des projets à réaliser (comme une étude sur la circulation et le stationnement dans la commune).
- La réalisation de modifications / révision du Plan Local d'Urbanisme.
- Les investissements sur les « grands projets » portant sur les travaux de rénovation de l'éclairage public (Clos Colin et Remparts en cours et la phase 3 à venir) ; la couverture d'un terrain tennis et la réalisation d'une nouvelle infrastructure (Padle) ; la réfection de la toiture du presbytère ; les aménagements du centre-bourg.
- Le remboursement du prêt (capital)



Les recettes d'investissement proviennent :

- des subventions (Etat, Région, Département, Fonds de concours de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines et du Parc Naturel Régional), des dotations...
- Des excédents antérieurs et du virement de la section de fonctionnement.



Le budget 2021 pour la section d'investissement est équilibré à hauteur de :

- Recettes..... 2 866 291,96€
- Dépenses..... 2 866 291,96€

LA FISCALITÉ

Les bases d'imposition prévisionnelles sont données par l'État. Le conseil municipal vote les taux, ce qui donne le montant des produits qui seront perçus par la commune.

Les recettes issues de l'ancienne Taxe d'Habitation (TH), de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) et Non Bâties (TFPNB) sont les principales sources de financement permettant à une commune, notamment, de payer ses frais / coûts annuels de fonctionnement (fournitures, entretiens, rénovations et réparations divers, salaires, contrats, abonnements annuels, manifestations, fluides, charges...).

Suppression de la taxe d'habitation

La réforme concernant la suppression de la Taxe d'Habitation (TH) pour les particuliers et le mécanisme de compensation pour les communes s'opère, pour la première fois cette année, par le transfert de la part de la Taxe Foncière sur les Produits Bâtis (TFPB) du département vers les communes.

Ainsi, au taux communal initial (11,01% pour notre commune) s'additionne, cette année, le taux départemental (11,58% pour le département des Yvelines - déjà existant sur les avis de la TFPB) soit un taux final de 22,68%. Ce mécanisme de transfert du taux de la TFPB du département générant, pour notre commune, le calcul d'un montant de recettes supérieur aux recettes prévues au titre anciennement de la taxe d'habitation, la commune est dite « surcompensée ». Afin de réaliser un versement à la commune conforme au produit attendu au titre de « l'ancienne » taxe d'habitation, une correction est appliquée par l'état.

Ainsi sur le produit attendu par ce nouveau calcul, un montant estimé à 197 520€ sera retranché pour être reversé à destination des communes dite « sous-compensées ».

La réforme de la Taxe d'Habitation a figé les recettes perçues à ce titre depuis plus de 3 ans (lire encart). La Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties et Non Bâties est l'unique source de recettes pouvant encore être évolutive.

Notre commune, concernant ces taux, dispose d'un positionnement particulier. Ainsi, pour la Taxe d'Habitation + la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties, il s'établissait en 2018 à un total de 16,71%. Notre commune, pour la strate des communes de +2 000 habitants et – 3 500 habitants se situe parmi les 5% des communes les moins imposées au niveau national (taux moyen de 32,27%) et parmi les 15% des communes les moins imposées au niveau départemental (taux moyen de 31,59%).

Par le passé, le dynamisme commercial local nous apportait des recettes qui permettaient un positionnement attractif avec des taux très modérés. Ces recettes transférées il y a 7 ans au niveau intercommunal et d'autres réformes (comme celle de la Taxe d'Habitation) ont affaibli nos ressources impactant fortement, année après année, nos marges de manœuvre par rapport à d'autres communes ayant des taux supérieurs.

Une conséquence de ce positionnement est que notre village se confronte à des contraintes financières fortes pour engager et répondre aux mutations technologiques et structurelles exprimées, requises et attendues par chacun de nous. Des arbitrages obligatoires ont donc entraîné parfois le report, la non mise en œuvre voire l'abandon de certaines actions qui doivent aujourd'hui être réalisées.

L'équipe municipale a délibéré lors du conseil municipal d'avril sur l'évolution des taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties et Non Bâties (seuls taux de fiscalité locale sur lesquelles la commune peut désormais intervenir). Il a été voté (15 voix pour, 1 abstention, 3 contre), une augmentation des taux applicables. Ils s'établissent pour 2021, pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties **à un taux de 24,28%** (soit +1.69 points du taux, applicable à la base locative représentant une recette supplémentaire de 68 448€) et pour la Taxe Foncière des Propriétés Non Bâties **à un taux de 87,53%** (soit +6,11 points du taux, applicable à la base locative représentant une recette supplémentaire de 2 655€) - taux intégrant anciennement la part départementale conformément à l'application du nouveau mode de définition des taux consécutif à la réforme sur la taxe d'habitation.

Le développement de notre village, les évolutions de nos modes de vies modifient les besoins en matière de services, accroissent les interventions de maintenance et d'entretien, obligent notamment à l'adaptation et au développement de nos infrastructures et services. La commune a la charge d'investir mais également de pouvoir en assumer les coûts de fonctionnement quotidiens, et ce dans un cadre où les dotations de l'Etat, concourant au financement des communes sont en constante baisse.

Fibre : tous cablés ?

Yvelines Fibre propose la fibre dans 140 communes parmi les 149 confiées par le Département et Seine et Yvelines Numérique. Plus de 85.000 foyers sont d'ores et déjà raccordables à la fibre et près de 35.000 bénéficient déjà du Très Haut Débit. Et chez nous ?

LES OPERATEURS PRESENTS – FREE ARRIVE

A cette date, 10 opérateurs sont présents sur le réseau pour adresser le marché Grand Public : 6 opérateurs dits alternatifs ainsi que Bouygues, Orange, SFR et, depuis cet été, Free.

Depuis le 25 mai, Free commercialise ses offres fibre sur les premières communes couvertes par le réseau Yvelines Fibre et doit les proposer aux habitants de notre commune dans les 3 mois. Au fur et à mesure de l'arrivée de Free sur les communes, l'outil d'éligibilité sur le yvelinesfibre.fr est mis à jour.

En vous connectant à <https://www.yvelinesfibre.fr/#/test-eligibilite/resultat> vous pourrez saisir votre adresse et vérifier aussi votre logement est raccordable ou pas à la fibre et quel opérateur peut vous proposer une offre.



SECURITE

Les opérateurs démarchent localement, par téléphone, par campagne de SMS. Quoique disent les commerciaux, **il n'y aucun monopole d'opérateur**, les administrés ne doivent pas hésiter à demander la carte professionnelle du démarcheur et prendre ses coordonnées s'il a un comportement ou des propos inacceptables. Ceci peut être remonté via la Mairie par exemple qui transmettra à Yvelines Fibre qui relaiera le message aux opérateurs.

L'outil d'éligibilité permet de voir quels sont les opérateurs susceptibles de proposer un abonnement FTTH à l'adresse concernée (cf capture d'écran).

LE RACCORDEMENT

Les opérateurs Bouygues Telecom, Free, Orange et SFR sous-traitent le raccordement final. Il peut arriver que le raccordement soit réalisé de façon impropre. Il est important de l'indiquer lors de la signature de fin de travaux, de relever la plaque d'immatriculation du véhicule du raccordeur ou de demander sa carte

professionnelle. C'est le seul moyen pour limiter les malfaçons et dégradations en remontant ainsi l'information à Yvelines Fibre. Il faut en effet savoir qu'Yvelines fibre n'a pas connaissance de la date d'intervention des techniciens de raccordement , de leurs coordonnées et du nom de la personne chez qui ils interviennent.

LE DROIT A LA FIBRE

Si les administrés habitent dans un collectif non éligible à la fibre, afin de bénéficier d'un accès Très Haut Débit, une convention doit être signée entre la copropriété ou le propriétaire et Yvelines Fibre pour l'installation des équipements fibre optique dans les parties communes.

Le Décret n°2009-53 du 15 janvier 2009 garantit à chaque habitant le droit de pouvoir accéder au très haut débit (en faisant la demande auprès du syndic ou du conseil syndical, s'il est propriétaire, ou auprès du propriétaire de son logement, s'il est locataire, (sauf en cas de motif légitime et sérieux, notifié au plus tard dans les 3 mois qui suivent la demande du locataire).

- Si vous êtes propriétaire : vous pouvez vous rapprocher de votre syndic ou votre conseil syndical.

Nous vous informons que le syndic ou le conseil syndical ont l'obligation de se prononcer sur toute demande d'accès à la fibre optique émanant d'un occupant de l'immeuble.

- Si vous êtes locataire : vous pouvez vous rapprocher de votre propriétaire en faisant valoir votre droit à la fibre

Dans tous les cas, Yvelines Fibre vous remercie de bien vouloir la mettre en copie de vos échanges à l'adresse suivante : guichetpatrimoine_yvfi@tdf.fr afin de lui permettre d'engager les démarches administratives nécessaires auprès du syndic, du conseil syndical ou du propriétaire.

La convention est accessible dans la section infos pratiques du site yvelinesfibre.fr, rubrique « documents téléchargeables ». Pour plus d'informations vous pouvez aussi accéder à une vidéo disponible sur le site internet « yvelines fibre optique : mode d'emploi » ou avec le QR code ci-contre.



Ainsi, à l'exception des immeubles et de quelques logements, la grande majorité de la commune est couverte par le déploiement de la fibre soit 80% des foyers. 35% des foyers de notre commune ont déjà fait le choix de s'y raccorder.

Les 4 gestes barrières à adopter



Se laver
les mains
régulièrement



Éternuer ou tousser
dans son coude



Utiliser un mouchoir
à usage unique



Porter un masque
jetable quand on
est malade

Emmaüs

SOS FAMILLE EMMAUS basé à Versailles souhaite se faire mieux connaître dans notre partie du département. Ils proposent aux personnes en difficultés financières, si c'est possible après examen d'un dossier, un étalement de leur dette. Et ainsi de pouvoir retrouver une situation financière plus stable. Contact au 01 39 53 00 66 ou par mail à sos-familles-emmaus-78sud@orange.fr

Changements en cours

Les différents supports de communication de notre commune sont en cours d'évolution tant sur la forme que sur la fréquence de parution (bulletin de saison, lettres flash, nouvelle application...).

Rappel sur l'entretien des trottoirs

Il est rappelé que par arrêté municipal du 11 août 2016, chacun est tenu à désherber à la belle saison la portion de trottoir devant son habitation, et le cas échéant à la déneiger en hiver.

Par ailleurs l'emploi de produits phytosanitaires (désherbants, fongicides, insecticides) est interdit* sur l'espace public. L'équipe technique municipale s'efforce de désherber manuellement ou mécaniquement certains portions de l'espace public, mais ne peut à elle seule satisfaire tous les besoins.

*Loi n° 2014-110 du 6 février 2014, modifiée par l'article 68 de la loi 2015-992 du 17 août 2015

Ouverture d'une étude notariale

Le village n'en avait pas accueilli depuis longtemps. Le manque est corrigé et le village étoffe un peu plus sa palette de services.

Nous avons le plaisir de vous informer que Maître Julie BADOUAL-RICHARD, Notaire vous accueille depuis le 3 mai :

- en son Office notarial situé 32 Route Nationale, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h00 à 18h00
- par téléphone au 01.84.85.84.00
- par mail à : office.lqy@paris.notaires.fr



Patrimoine : un village en vues

Retrouvez dans chaque numéro de votre bulletin municipal un lieu chargé d'Histoire de votre commune. Ancien puits communal situé avenue des Platanes. A partir de 1934 et pendant 60 ans, il a permis de fournir de l'eau à la commune. Sa profondeur est très exactement de 54 mètres.



Nouvel artisan

La commune accueille sur son territoire une nouvelle société de rénovation tous corps d'état. Elle vous propose notamment ses conseils en agencement pour les particuliers et les professionnels ainsi que l'installation de borne de recharge pour voiture.

Contact : Duarte MADUREIRA
Mobile : 06.51.18.42.52
Courriel : projetconcret@gmail.com



Fin de chantier

ENEDIS devait réaliser la rénovation du réseau basse tension dans le quartier Clos Colin / Remparts, compte tenu de son état de vétusté très important. Ces travaux ayant entre autres pour conséquence la réalisation de tranchées sur les trottoirs, la commune avait alors décidé de saisir l'opportunité pour effectuer l'enfouissement du réseau téléphonique et de réaliser la rénovation de l'éclairage public sur ce quartier.

Le chantier a été mené en co-maîtrise (Enedis et la municipalité) et dans des conditions très exceptionnelles compte tenu du contexte sanitaire. Ces particularités ont notamment généré des difficultés dans le respect du calendrier établi.

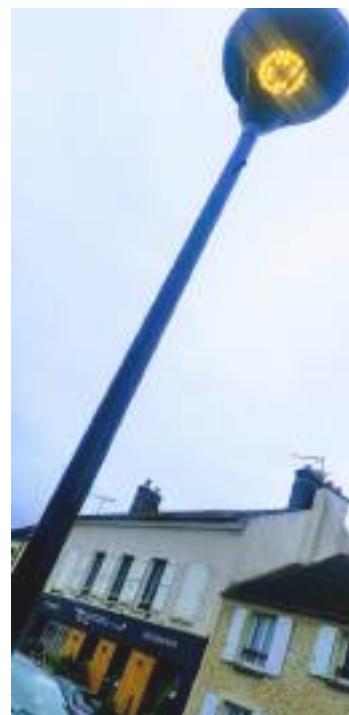
Les travaux sont aujourd'hui terminés.



Le quartier a changé de visage. Les câbles et poteaux téléphoniques ont disparu, les vieux lampadaires ont été remplacés par de nouveaux candélabres équipés de la technologie à LED. Cette technologie moins énergivore a permis également de programmer un abaissement de l'intensité lumineuse supplémentaire aux heures nocturnes.

Avec l'enfouissement du réseau téléphonique, les 60 riverains peuvent désormais accéder à un réseau téléphonique rénové mais aussi au réseau fibre.

Nous remercions les habitants et tous ceux qui ont fréquentés ce quartier pour leur compréhension durant toute cette période.



Soutien

La mairie offre aux commerçants du centre l'occupation du domaine public pour les aider après leur fermeture.

Opération tranquillité vacances

Partez en vacances rassuré : aller signaler votre absence à la gendarmerie, des patrouilles seront organisées. Munissez-vous de justificatif d'identité et de votre domicile.

Economie d'énergie

Les lampadaires ont été paramétrés. Légère baisse d'éclairage entre 1h et 5h mais 50% de consommation en moins.

Passage balayeuse

Comme tous les 4^{ème} jeudi de chaque mois, la balayeuse viendra rafraîchir nos rues. Pensez, dans la mesure du possible, à libérer les stationnements pour son passage qui aura lieu les :

- **jeudi 22 juillet**
- **jeudi 26 août**
- **jeudi 23 septembre**

Le chiffre

109

C'est le nombre d'habitants de notre commune pris en charge par la mairie et accompagnés pour les démarches de vaccination.

Ramassage des encombrants

Prochain ramassage des encombrants :
le vendredi 3 septembre 2021.

Le service des encombrants ne ramasse pas :

- les gros déchets verts (souches...),
- les produits toxiques,
- les gravats,
- les batteries,
- les pots de peinture,
- les appareils électriques et électroniques.

Pour qu'ils puissent être recyclés vous devez les déposer en déchèterie.

Ne sortir vos encombrants que la veille au soir.



Nuisances sonores

Un arrêté préfectoral, rappelle que les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tronçonneuse, tondeuse à gazon,... ne peuvent être effectués que :

- **Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 00 à 19 h 30**
- **Les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h**
- **Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h**

De même, les bruits d'activités professionnelles (travaux bruyants) réalisés par des entreprises publiques ou privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur le domaine public ou privé, y compris les travaux d'entretien des espaces verts ainsi que ceux des chantiers sont interdits : les jours de semaine avant 7 h et après 20 h. Le samedi avant 8 h et après 19 h les dimanches et jours fériés.

NE LAISSEZ PAS LE MOUSTIQUE TIGRE S'INSTALLER!

LES BONS GESTES À ADOPTER

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagnuer (déchets verts, pneus usagés, encombrants...)
- Vider les récipients contenant de l'eau (jardinières, soucoupes...)
- Changer l'eau des plantes artificielles chaque semaine
- Vérifier le bon accrochement des poubelles
- Couvrir les réservoirs d'eau (basses, citernes, bassins...) et les jardinières hors d'usage

ars

Vous possédez un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie ? Vous êtes concerné par la législation sur les chiens dangereux !

Le principe : les chiens appartenant aux catégories « chien d'attaque » ou « chien de garde et de défense » doivent obligatoirement être déclarés en mairie.

1^{ère} catégorie, les chiens d'attaque

Il ne s'agit pas de chiens de race mais issus de croisements. Ce sont les chiens non-inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère en charge de l'agriculture (le livre des origines françaises ou LOF). Ils peuvent être rapprochés morphologiquement des races suivantes :

- Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier (chiens dits pitbulls),
- Mastiff (chiens dits boerbulls),
- Tosa.

2^{ème} catégorie, les chiens de garde et de défense

Il s'agit des chiens :

- de race Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier,
- de race Rottweiller,
- de race Tosa,
- inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère en charge de l'agriculture (le LOF) et qui peuvent être rapprochés morphologiquement des chiens de la race Rottweiler.

De nombreuses obligations et interdictions s'imposent aux propriétaires de chiens de catégorie 1 et 2.

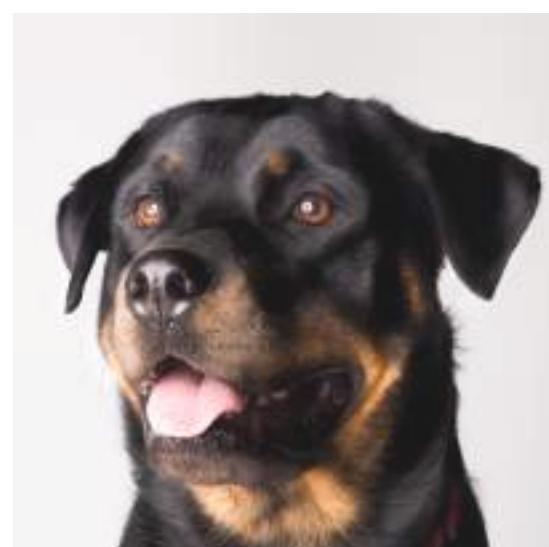
Pièces à fournir

Pour un chien de 1^{ère} catégorie :

- un certificat de stérilisation établi par un vétérinaire
- la carte de tatouage identifiant l'animal
- un certificat de vaccination antirabique en cours de validité
- une attestation responsabilité civile

Pour un chien de 2^{ème} catégorie :

- un justificatif de race (LOF), certificat de naissance, pédigrée
- la carte de tatouage identifiant l'animal
- un certificat de vaccination antirabique en cours de validité
- une attestation responsabilité civile

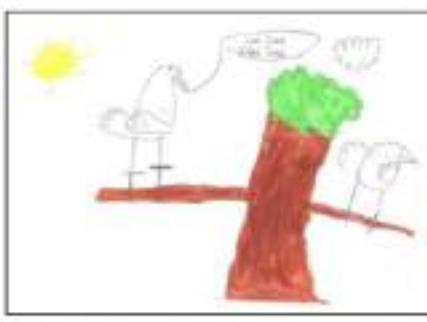


Où se rendre ?

Les démarches de déclaration se font uniquement sur rendez-vous auprès de l'ASVP après avoir réuni l'ensemble des pièces à fournir.

Les rendez-vous peuvent être pris par mail : mairie@la-queue-lez-yvelines.fr

Les oiseaux...



À l'école on a lu une histoire sur les oiseaux, et aussi on a regardé une vidéo sur les oiseaux.

Léon



À l'école j'ai vu une vidéo d'une cigogne qui mangeait des petits pois dans un vase: c'était la fable de la cigogne et du renard.

Constance Exibard

En classe, nous avons cherché à savoir ce qui caractérise un oiseau. Au début, nous pensions que pour être un oiseau il fallait voler. Mais ensuite nous avons vu que certains oiseaux, comme le manchot ou l'autruche, ne volent pas. Nous savons donc maintenant que ce qui caractérise un oiseau c'est la présence d'un bec, de deux pattes et deux ailes, et de plumes.



Il y a des plumages très différents et qui ont de magnifiques couleurs, matthias!



Nous avons appris à différencier les oiseaux entre eux. Nous avons vu que les oiseaux d'une même espèce avaient le plus souvent un plumage identique, mais que parfois le mâle et la femelle d'une même espèce avaient un plumage de couleur différente, comme les canards, les paons, ou les pinsons des arbres.

On a appris que le rouge gorge avait une trace rouge sur le cou. Xanis



Nous avons constaté la grande diversité des espèces et écouté les chants et les cris de certains oiseaux.



23

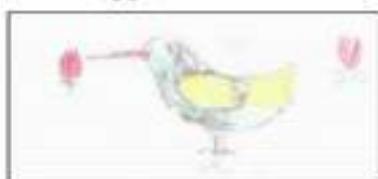
À l'école on a appris comment reconnaître les oiseaux comme la mésange bleue ou la mésange charbonnière ou le pic épeiche ou un pic vert ou le canard colvert ou un paon multicolore

Maxime D

J'ai appris les sortes d'oiseaux
comme le paon, le pic-vert ou
le pic-épeiche.



Léa.
mon oiseau préféré
est le chardonneret.
Steve.



À l'école j'ai appris des choses sur les oiseaux certaines espèces d'oiseau sont: une mésange bleue, une mésange charbonnière, le pic épeiche, le pic-vert, les canards, les faucons. Les oiseaux ne peuvent pas attraper la même nourriture. Mathis

On a appris le cri du rouge-gorge.

À l'école

On a appris les différentes espèces d'oiseaux et aussi appris différentes sortes de bes...
quentin

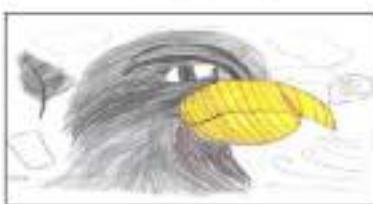
Souleymane

J'ai appris le droit des oiseaux et du paon.

Manoë

À l'école avec la maîtresse on a appris les chants des oiseaux. J'ai appris le chant des oiseaux. sophie.

Mathias L.



À l'école on a appris à différencier les becs des oiseaux et à savoir ce qu'ils mangent, nous avons aussi étudié leurs cris.

elijah

elijah



Les écoles

Nous avons nommé les différentes parties du corps d'un oiseau.

On a appris les parties du corps des oiseaux.
A l'école, avec la maîtresse, on a appris les parties du corps des oiseaux.

S HANNON

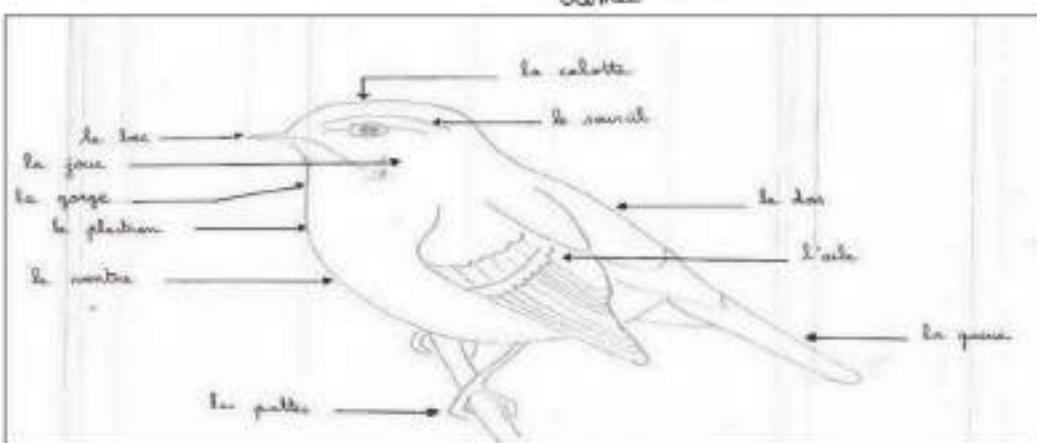
On a appris les différentes parties du corps d'un oiseau.

de Melinda en CE1.

On a appris les parties du corps des oiseaux.

Sarah

Jameel



Nous avons fait une expérience qui nous a permis de constater que certains becs étaient plus adaptés que d'autres pour attraper telle ou telle nourriture. Nous avons compris que la forme du bec d'un oiseau nous renseignait sur son régime alimentaire.

A l'école nous avons fait une expérience sur les becs des oiseaux. Ils ne mangent pas la même chose en fonction de leur bec.
Malone

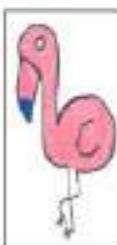


On a appris les becs des oiseaux. Maxime Barnot

Il ya des becs qui sont plus pratiques que d'autres.



NATHAN



A l'école nous avons appris les différents becs d'oiseau et à les différencier grâce à leur cri.
Nous avons aussi appris ce qu'ils mangent.
Liyah Ghofir



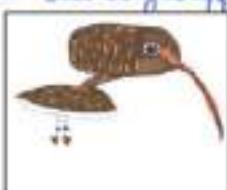
Nous avons appris ce que mangent les oiseaux et leur nom. Les rapaces mangent des petits animaux comme des souris.



Laly



À l'école j'ai appris des choses sur les oiseaux comme les différents becs et j'ai appris des chants des oiseaux.
Hélène Zoffour



L'aigle est un carnivore, le carnivore est carnivore cela veut dire qu'il mange de la viande et son bec est très puissant.

RYAN



Enfin, comme tous les élèves de l'école, nous avons chacun fabriqué un nichoir à mésanges, que nous avons installé dans nos jardins ou dans les chênes de l'école. Peut-être en avez-vous aperçu certains ?

À l'école j'ai fabriqué un nichoir.

Blott



À l'école on a appris comment reconnaître les oiseaux et appris comment fabriquer des nichoirs et aussi on a appris les parties du corps des oiseaux.

Angèle

Nous espérons aussi pouvoir faire une sortie en forêt au mois de juin pour continuer notre travail d'observation et d'écoute des oiseaux.

Les élèves de la classe de CE1.

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées pour les élèves en Difficulté) a des missions de prévention, de remédiation des difficultés et de personne ressource. Dans ce cadre, l'enseignante spécialisée dans les aides pédagogiques du RASED de Garancières-La Queue Lez Yvelines a travaillé en collaboration avec les enseignantes de la classe de CE1 sur le projet de production d'écrits. Chaque semaine les enseignantes ont co-animé les séances de production d'écrits avec une attention particulière sur la méthodologie : L'orthographe ne s'invente pas. Si l'on ne sait pas écrire un mot ou la terminaison de celui-ci alors on cherche dans ses références (cahier de production d'écrits qui s'enrichit à chaque séance d'un texte d'un élève, cahier de sons, affichages de la classe, leçons de grammaire et conjugaison, dictionnaire ou aide de l'adulte...). Les objectifs sont que les élèves fassent le lien entre les leçons apprises et leur mise en application dans la production d'écrits, qu'ils développent la conscience de leurs connaissances et le doute orthographique. De grands progrès ont été constatés. Bravo à tous les élèves ! Isabelle Denise, enseignante spécialisée dans les aides pédagogiques du RASED.

DES NOUVELLES DU "PETIT MARCEL"

Les mercredis de Mars à la découverte de l'Egypte :

c'est le bain de Cléopâtre, bain limpide et parfumé,
pour baigner son corps d'albâtre, versons les
amphores de lait



Un mois c'était décidément trop court pour découvrir ce pays riche en traditions et histoires. Les enfants connaissaient les grandes lignes de l'Egypte (même nos petits pharaons), on veut tous recommencer ce mois si passionnant.



« Fannyx » notre animatrix référente maternelle du mercredi, leur a fait partager un superbe moment. Ils ont pu toucher des bandages de momies qu'elle avait ramené de son voyage. A « la queue leu leu » les animateurs ont eux aussi voulu toucher hihi !

Nos maternelles ont découvert les dieux Egyptiens en passant de Osiris à Isis, de Anubis à Sekmet. Ils ont appris comment une pyramide était construite les différents étages, les matériaux et les rites.



Ils se sont fais aussi des déguisements de pharaons et ont dansé sur des rythmes endiablés.

On a appris aussi à dessiner des chameaux avec nos mains.

Les élémentaires ont quant à eux découverts les écritures en hiéroglyphes en écrivant leur prénom sur un marque page.

Les « animateurix » leur ont fait découvrir le jeu de la pyramide, qu'ils ont d'ailleurs adoré. Nous avons aussi fait un concours de craies : le thème dessin de momies. Je vous laisse admirer les dessins des maternelles.



Sur le temps MERIDIEN

Les enfants de l'élémentaire qui fréquentent la cantine ont participé au projet « le printemps des poètes ». Après concertation pour savoir ce qu'ils avaient envie de transcrire à travers ce projet, c'est le **tableau des sourires** qui a remporté l'unanimité. vous avez pu le voir à deux endroits dans notre ville, sur la place du marché ainsi que devant l'école (merci à Maxence et Didier, les agents municipaux pour leur aide dans l'installation). Une photo parfois en dit plus long que des mots...

Les enfants depuis le 2 novembre ont l'obligation du port du masque, mais vous savez quoi : ils ont toujours leurs sourires malicieux, timides pour certains, avec moins de dents pour d'autres, et avaient envie de vous le montrer. Bon nous n'avions pas forcément choisi le bon jour pour faire nos photos avec les animateurs, ce jour là c'était Lasagne ah ah ah !!! On a volontairement laissé les photos tels qu'elles avaient été prises car c'est le quotidien de la cantine.



Des Vacances chamboulées

Roulement de tambour : 2, 12, 19, 5, 26 ceci n'est pas le tirage du loto mais les futures dates de vacances et le numéro complémentaire gagnant est le 9 danse de la joie.

Les enfants, suites aux annonces gouvernementales, ont eu une semaine d'école en distanciel et les vacances sont avancées au 9 avril pour 15 jours.

Bon moins drôle pour l'accueil comme pour tous, nous sommes confinés mais on vous retrouve très vite.

REPOSEZ-VOUS BIEN !



L'AUSTRALIE en folie

Nous continuons notre voyage direction Melbourne...
On aurait aimé qu'il fasse un peu plus chaud en Avril et Mai, mais bon, pour faire des Boomerangs pas besoin de 35 degrés.
Les élémentaires ont découverts un jeu Australien le « Skippyroo Kangaroo » pas évident du tout mais on retentera de jouer aux beaux jours.

Les enfants ont été initiés au dessin au petit point. Ils ont aussi fait un superbe panneau Australien jaune avec comme fond le dessin du Petit Marcel.

Il nous reste deux pays à visiter le Sénégal et le Brésil... l'année est passée trop vite !



Le Centre cet été !

Si tout se passe bien, l'accueil de loisirs sera ouvert du mercredi 7 Juillet au vendredi 23 Juillet 2021, et du lundi 23 Aout jusqu'au mercredi 1er septembre. Nous sommes en train de vous préparer un programme de «foooou » nous espérons vous voir nombreux cet été, l'équipe est prête à vous faire passer de super vacances.

N'oubliez pas de fournir à vos enfants une casquette pour le midi, le soleil va revenir si si si j'ai eu l'info par une licorne qui est passée dans le village.

A très vite , Carole.

INSCRIPTION PERSICOLAIRE 2021-2022

Comme chaque année, les dossiers d'inscription pour la rentrée de septembre, seront distribués en classe, par les enseignants, début juin pour un retour impératif en Mairie, **le 28 juin 2021** au plus tard.

Nous vous rappelons que tout dossier incomplet ou non rendu à la date limite ne sera pas pris en compte
Pensez à regarder dans le cartable de vos enfants !!

Attention, dès que vous déposez le dossier d'inscription de votre enfant, le règlement s'impose à vous. Il doit être lu et respecté. Exemple :

ARTICLE 9 : Pour toute inscription selon un planning spécifique, modification d'inscription ou en cas d'absence de l'enfant, merci de nous communiquer vos besoins par mail dès que possible et au moins 3 jours ouvrés avant le jour d'inscription et avant 16 heures, pour être pris en compte lors de la facturation par exemple, pour annuler le lundi, prévenir au plus tard le mercredi avant 16h.

Pensez aussi à bien mettre la photo de votre enfant avec le dossier d'inscription

L'école reprend le jeudi 2 septembre 2021.

N'oubliez pas de préciser si votre enfant utilise les activités périscolaires ce jour-là.

SECURISATION DES ECOLES

Comme vous avez pu le constater nos écoles se sont entourées de "vert". En effet, pour permettre de répondre aux plans vigipirate et PPMS (plan de prévention de mise en sécurité) de l'Education Nationale la municipalité a fait poser des grillages tout autour de nos établissements scolaires.

Une haie sera plantée en temps voulu entre la clôture de l'école élémentaire et le nouveau grillage.



Cette année scolaire a été compliquée. En effet plusieurs protocoles se sont succédés modifiant la vie au sein des écoles. La commission Enfance et moi même, nous tenions tout particulièrement à remercier les enfants, leurs parents, les enseignants et tous les autres intervenants sur les écoles pour avoir su vous adapter aux conditions si particulières tout au long de l'année.

BONNES VACANCES A TOUS ET PRENEZ SOIN DE VOUS

Martine PUYGUIRAUD, Maire adjoint chargée de l'Enfance



L'ONF annonce deux coupes rases de châtaigniers dans les bois de la Couharde

Les forêts franciliennes sont des espaces qui accueillent de plus en plus de visiteurs pour le loisir, préservent la biodiversité, mais aussi produisent le bois dont la société a besoin. Depuis 2017 l'Office National des Forêts a choisi pour répondre à la demande sociétale, de changer de mode de sylviculture en Ile-de-France : les forêts sont désormais gérées en futaies irrégulières, au sein desquelles les arbres d'âges, d'essences et de tailles variés cohabitent sur une même parcelle. Les choix sylvicoles se font arbre par arbre, les éclaircies régulières et le renouvellement se font simultanément sans avoir recours aux coupes rases. L'aspect boisé de la forêt se trouve ainsi maintenu en permanence avec un couvert continu.

Il existe toutefois des cas particuliers, où les coupes rases restent nécessaires, quand il y a nécessité de mise en sécurité, ou en cas de crise sanitaire dans les populations d'arbres. C'est actuellement le cas dans la forêt de la Couharde, où la maladie de l'encre du châtaignier a impacté l'état sanitaire de deux parcelles. La maladie de l'encre est due à un champignon microscopique qui attaque les racines, entraînant un dépérissement rapide des châtaigniers. Ce champignon s'est propagé très rapidement ces dernières années, en raison de printemps humides qui ont favorisé sa multiplication dans le sol ; les périodes de sécheresse estivales n'ont pas permis aux arbres affaiblis de réagir. L'évolution de cette maladie est rapide et irréversible, et en l'absence de traitements disponibles, les arbres doivent être tous abattus pour assurer la sécurité des usagers de la forêt. Du fait de sa faible qualité liée à l'état sanitaire des arbres, le bois sera valorisé en bois de chauffage, en bûches ou en plaquettes.



Les deux parcelles atteintes (en vert foncé sur la carte) situées dans le bois de la Couharde sur les communes de Grosrouvre et La Queue, seront coupées à ras au cours du printemps et de l'été 2021. Le débardage devrait être effectué par la route du golf. Ces deux parcelles bénéficieront d'une re-plantation au cours de l'hiver 2021-22 à partir d'essences diverses, adaptées au sol et au climat, et tolérantes aux maladies. L'ONF prévoit de replanter à une densité de 1800 tiges/ha , environ 70 % de pins et 30% de feuillus divers et fruitiers forestiers, afin de garantir la diversité et la résilience des futures parcelles. Avant la plantation, la végétation existante sera broyée sur place pour préparer le sol ; les jeunes plants seront protégés de la dent des herbivores par des protections individuelles.

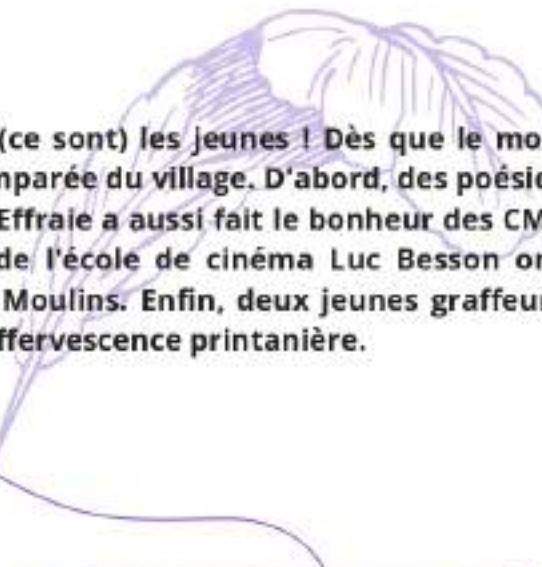
La jeunesse investit le village

Ce n'est pas l'hirondelle qui fait le printemps, mais (ce sont) les jeunes ! Dès que le mois d'avril a pointé le bout de son nez, la jeunesse s'est emparée du village. D'abord, des poésies et des sourires ont fleuri en centre-ville. La chouette Effraie a aussi fait le bonheur des CM2 de l'école élémentaire. D'autres élèves, plus âgés, de l'école de cinéma Luc Besson ont tourné leur court-métrage au stade de la Butte des Moulins. Enfin, deux jeunes graffeurs ont transformé du mobilier urbain. Retour sur cette effervescence printanière.

Poétiquement vôtre...

C'est avec enthousiasme que les élèves de l'école Marcel Bouquet, le centre de loisirs et le centre de la Croix-Rouge Christian Lazard ont participé au premier printemps des poètes initié par la municipalité. Les grilles, les panneaux d'affichage ainsi que le marché du samedi matin ont été envahis par des rimes, des vers, des pieds et des sourires. La bibliothèque et les commerces se sont prêtés au jeu en affichant les poèmes des enfants ou d'auteurs connus, faisant le bonheur des passants venus faire du lèche-vitrine ou leurs courses.

Malgré une météo maussade, un commando poétique a distribué des textes de grands auteurs, déposé des « contraventions poétiques » sur certains pare-brises, et même improvisé des joutes verbales poétiques. Certains passants ont eu plaisir à déclamer des vers de leur enfance bien ancrés dans leur mémoire sous des regards admiratifs. Les multiples réactions ont été très positives sur les écrits affichés dans le village, notamment des ainés qui ont été touchés par cette initiative poétique, jusqu'à revenir le lendemain avec leurs petits-enfants.



Chouette portrait de l'Effraie !

1 QUI EST-ELLE ?

La chouette Effraie est un rapace nocturne sédentaire. Elle est présente sur toute la France, sauf en montagne, et peu commune dans notre région. On la surnomme la "Dame Blanche".

La femelle est plus grosse que le mâle. Hormis cela, ils ont les mêmes caractéristiques : visage blanc en forme de cœur, dos doré, poitrine et ventre clairs, et plumes brunes et grises.

4 L'EFFRAIE MENACÉE...

A cause de l'agriculture intensive et de la banalisation des espaces ruraux, les rongeurs se réfugient sur les bords de route. L'Effraie chasse donc près de la route : la collision avec les véhicules et la première cause de mortalité de cette chouette.

L'Effraie est protégée en droit français et européen, et par les conventions de Bern et de Washington !

2 OÙ HABITE-T-ELLE ?

L'Effraie ne construit pas de nid. Les couples s'installent dans des bâtisses peu fréquentées : les granges, les greniers et les clochers.



3 UNE ALLIÉE DE CHOC

Cette chouette est une aide précieuse pour les agriculteurs. En effet, elle se nourrit à 80% de rongeurs ! Si la nourriture est abondante, elle est le seul rapace à pouvoir produire deux nichées dans l'année.



L'Effraie vole lentement et silencieusement. Son chant est fait de chuintement, de cris rauques ou stridents.

5 ...MAIS PROTÉGÉE

Les vieilles granges et fermes de campagne sont souvent réhabilitées pour créer des maisons secondaires ou des gîtes. Alors, ATENA78 installe des nichoirs dans les édifices non occupés, en partenariat avec les élus locaux et les agriculteurs.



En savoir plus :
www.terroir-nature78.org



Credit photo : Fabrice Simon

6 POURQUOI EN PARLONS-NOUS ?

La municipalité de la Queue-Lez-Yvelines s'est associée à ATENA78 (Association TERROIR NATURE basée à Houdan), au groupe Poullain et à l'école Marcel Bouquet pour installer un nichoir, fabriqué par les enfants, dans une des granges de la ferme Poullain ! Le clocher est déjà occupé par des chauves-souris. La première nichée de l'Effraie est attendue entre fin 2021 et 2022.



Cette photographie a été prise dans le respect des mesures sanitaires.

Le cinéma s'est aussi invité

Lorsque la municipalité a été sollicitée par deux étudiants réalisateurs de l'école de cinéma de Luc Besson pour tourner une partie de leur court-métrage de fin de cursus à la Butte des Moulins, nous y avons vu l'occasion de concilier la création artistique et notre soutien à la jeunesse.

Jeune réalisateur, Romain Duval a entraîné Louisa Pili, la metteuse en scène et toute l'équipe du film dans les pas de son enfance. A cette époque, il jouait au foot sur notre terrain : « Certains d'entre vous m'ont connu tout petit et c'est avec une émotion sincère que j'ai emmené l'équipe de tournage sur la pelouse qui m'a vu chauffer mes tous premiers crampons. » Le temps d'une journée, les vestiaires se sont donc transformés en loges pour le maquillage et la coiffure, et la Butte des Moulins a vu défiler de drôles d'accessoires aux noms inconnus : steadycam, perche, slider, diffuseur, drapeau, bonnette anti-vent, girafe, grue...

Le temps d'une journée, une quinzaine d'enfants de la section football de l'USY sont devenus des figurants et ont participé à une aventure cinématographique. Art et Jeunesse : la boucle est bouclée. Clap de fin !



La compagnie des Fugaces & La Ronde

Une autre manière de soutenir la création est de co-produire. C'est le cas pour le nouveau spectacle théâtral *La Ronde*, où la municipalité s'est engagée auprès des Fugaces. Après de nombreux rebondissements dus à la crise sanitaire, la compagnie a enfin pu répéter dans nos rues.



Tous leurs spectacles sont pensés et créés pour la rue. Mais ce qui a caractérisé *La Ronde*, c'est que les habitants ont été invités à entrer dans leur processus de création, à découvrir les coulisses d'un spectacle, sous l'oeil bienveillant de Mélisse, médiatrice culturelle, toujours là pour expliquer le travail de création en cours. Cette approche est nouvelle et unique. Les habitants ont aimé en apprendre davantage sur l'envers du décor et sur les métiers liés au monde du spectacle.

Elles étaient étonnées du temps et du travail nécessaires pour écrire, construire, mettre en scène, et affiner une réplique et une scène. Vous aviez peut-être déjà entendu parler de ce spectacle ou des Fugaces ? C'est normal. La compagnie est restée deux semaines en résidence artistique au Lycée Jean Monnet fin 2020. Pour les jeunes, ce fut l'occasion de débattre autour du harcèlement scolaire mais également de se questionner sur ces années d'adolescence. Ce sont leurs mots que vous avez pu voir sur des banderoles lors des journées de répétition. A l'automne, nous organiserons une nouvelle résidence artistique de quelques jours, suivie d'une représentation (dates à définir). On vous attend pour la suite !

Quand l'art du graff s'invite dans nos rues

Si vous avez eu l'occasion de vous promener rue Coty et à l'angle des rues Christian Lazard et Nationale, vous avez probablement remarqué cette explosion de fleurs colorées et une scène invitant Napoléon*. Il s'agit de l'œuvre de DIMKA, un duo de graffeurs contacté par la municipalité pour mettre de la couleur dans l'espace public à la demande du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).



DIMKA, deux jeunes gens, Dimitri 23 ans, qui habite la commune et Inca 25 ans. Ce dernier, passionné de graff depuis son enfance a transmis le goût de l'art urbain à son ami. Ainsi est né ce duo d'artistes de rue.

Comment travaillent-ils ?

Une fois terminée, nous ne voyons que la performance artistique mais sa réalisation est beaucoup plus organisée et physique qu'il n'y paraît : « Avant chaque création, nous faisons des repérages, nous nous imprégnons du lieu. Nous réalisons ensuite un modèle sur toile. Quand nous commençons à peindre, il y a à la fois une part d'inconnu liée au changement d'échelle et une partie maîtrisée. C'est tout notre corps qui est sollicité. C'est aussi un travail d'équipe, une aventure partagée. Et nous veillons toujours à créer quelque chose en adéquation avec l'environnement en nous adaptant aux contraintes du support. Jamais sur des monuments historiques ou religieux. Un mélange de plaisir et de création. »

Un message d'espoir pour la jeunesse

Le message de l'oeuvre rue Coty « Educate the Youth » (éduquer la jeunesse) leur est apparu comme une évidence lorsqu'une petite fille est venue leur demander si elle pouvait se joindre à eux pour peindre à son tour. « Nous voulons montrer à la jeunesse qu'il est possible d'être artiste. »

DIMKA fait vivre sa passion qu'il donne à partager à toutes générations confondues. Leurs œuvres ont d'ailleurs suscité de nombreuses réactions enthousiastes et de tous âges. Avis aux curieux : cela vaut le détour !



*On raconte qu'étant encore jeune officier, Bonaparte s'arrête à l'auberge de l'Ecu de France et fait une remarque désobligeante sur la maigreur des poulets. « Ils le sont moins que vous, mon officier. » lui répond son hôte. Quand l'Ecu de France est démolie, le banc de pierre sur lequel le futur empereur s'était assis, est religieusement conservé et le portail est devenu un arrêt de bus (rue Nationale) et une maison de retraite (la Maréchalerie) a été construite à la place de l'auberge. Extrait de « Au fil des pages » de Madame Hadrot.

La vie des associations



Depuis 1946 auprès des plus fragiles

• Chronique d'une vie d'équipe

- Hier, nous avons vécu un après-midi calme et chaleureux, un peu frais dehors, à la Luciole à Galluis.
- Quatorze personnes sont venues.
- Ce nouveau local est agréable car nous y disposons de beaucoup d'espace.
- Discussions dans la bonne humeur, dominos pour Magali et Françoise qui joue d'un bras après sa chute de vélo.
- Christian est venu avec son chien !
- Monique était contente de son après-midi.
- Pierre Yves remarche mais pas encore de cross au programme !
- Myriam n'a pas pu venir, elle souffre d'une fracture de côté et se déplace difficilement.



Osons la rencontre, allons au devant des autres

Vous avez sûrement aperçu Christian, homme au franc-parler, lors de l'une de ses promenades quotidiennes avec son chien ; il se retrouve parmi nous, rue de Grosrouvre, reconnaissant et fier de bénéficier d'un lieu où il peut vivre en sécurité et paisiblement, après trente années de précarité et de vie dans la rue à Paris et Versailles. Si vous le croisez, allez vers lui : il adore les rencontres,



Être bénévole au Secours Catholique c'est :

- lutter contre la pauvreté AVEC ceux qui la vivent ;
- proposer un accueil dynamique qui favorise la participation de chacun ;
- assurer leurs accompagnements médicaux et administratifs ;
- apporter une aide financière qui réponde à des situations d'urgence ;
- participer à l'aménagement de leurs appartements (électroménagers / lits / meubles, etc) ;

c'est...

si vous avez d'autres idées...

Si VOUS avez du temps libre, des besoins, des idées...

Nous avons besoin d'aide

régulièrement pour des accompagnements médicaux, alimentaires ou administratifs et aussi pour rompre l'isolement, faire vivre des relations, créer des liens.

Merci de nous contacter.

Appelez-nous
06 85 28 59 51
equipesc.lqy@gmail.com



GALA toujours !

Entre confinement et couvre-feu



Gala poursuit son chemin artistique et culturel, en s'agitant toujours autant ! En présentiel ou en visio, au gré des mesures et des contraintes sanitaires, les cours n'ont pas cessé, et les instruments n'ont eu de cesse de se faire entendre !

"J'ai dû déplacer mes cours afin de respecter le couvre-feu et de maintenir les mêmes conditions de cours qu'avant pour tous les élèves. Les familles ont bien coopéré.

Les cours en présentiel c'est mieux, car on peut communiquer et discuter. Pour les petits, je peux montrer le mouvement des doigts sur les touches afin qu'ils l'imitent.

C'était moins évident pour les cours en ligne, car c'était difficile pour eux d'imiter, et le travail des nuances était plus difficile, cependant j'ai fait faire du déchiffrage de morceaux.

Et parfois, la présence des parents apporte un petit plus dans le sérieux de mes élèves. Globalement ils étaient attentifs et ça s'est bien passé. J'ai pu les préparer à jouer des morceaux dans l'objectif d'une représentation en fin d'année." Yuri Koshita, professeur de piano à Gala



Les cours adultes se pratiquent pour l'instant toujours en visio et cela demande beaucoup de persévérance.

"La visio m'a permis de poursuivre l'activité malgré la situation. Je n'ai pas eu cours en présentiel depuis novembre. J'ai eu une baisse de motivation en janvier car la pratique de la flûte n'est pas solitaire. Mais l'idée d'une prochaine reprise et la rencontre d'autres musiciens m'ont obligée à travailler mon instrument. Je remercie Philippe, mon professeur, de sa patience et de sa bienveillance.

Les fausses notes, même à travers l'ordinateur, demeurent des fausses notes. La technologie n'y change rien!" Marie-Luce Gendre, flûtiste à Gala

Gala attend avec impatience l'allègement des contraintes sanitaires et le déconfinement progressif. Cela nous permettra une fin d'année plus sereine et d'envisager peut-être à nouveau des événements avec du public d'ici le début de l'été.

L'assemblée générale se tiendra fin mai. Si vous aimez la musique et les arts, et que vous souhaitez rejoindre une association dynamique, n'hésitez pas à nous contacter : info@gala.asso.fr

Les inscriptions auront lieu dès fin juin pour la rentrée 2021-2022.

Au plaisir de vous voir !

GALA



BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

15 bis rue du Président Coty 78940 LA QUEUE LEZ YVELINES

Ami.es Lecteurs et Lectrices,

Nous vous espérons tous et toutes en bonne santé et la bibliothèque espère vous revoir nombreux. Nous avons profité de cette période incertaine pour faire du rangement et de la place en particulier du coté jeunesse. **Nous avons acheté de nombreux livres** pour les petits, les enfants et les juniors. À la rentrée de septembre nous espérons revoir les élèves de l'école, ils auront ainsi beaucoup de nouveautés.



Malgré le confinement nous avons tenu à nous associer à l'animation municipale « Le Printemps des poètes » : **une exposition a eu lieu à la bibliothèque** pour les 200 ans de la naissance de Baudelaire et pour les 400 ans de la naissance de La Fontaine.



Pour mieux vous informer **nous avons créé un blog** où vous pourrez retrouver les horaires, les nouveautés ainsi que des critiques de livres. L'adresse du blog : bibliolaqueulezyvelines.blogspot.com Vous devez avoir une adresse gmail pour pouvoir vous connecter.

Voici quelques-unes des nouveautés que nous avons achetées en mai, venez les découvrir, nous referons une commande avant les vacances.

Nous serons ouverts comme d'habitude le mercredi et le samedi en juillet et le samedi en août
L'équipe des bibliothécaires vous souhaite de très bonnes vacances reposantes et ressourçantes !



**Horaires : Mardi : 16h -18h Mercredi : 15h-17h Samedi : 10h-12h
et pendant l'été :
mercredi et samedi en juillet et samedi en août**



Tennis / Padel ; rentrée 2021!

- ★ **Nouvelles installations pour la rentrée 2021:** 1 court de tennis couvert et deux padels dont un couvert!
- ★ Ecole de Tennis et /ou Padel : début des cours le 6 septembre 2021

Tarifs Tennis 2021/2022 Adhésions	
Type d'adhésion	Tarif
Adultes +18ans	165€*
Jeunes 10-17ans	125€*
Enfants 7-10ans	50€*
Enfants -7ans	12€*
Couples	260€*
Retraités +65ans	135€*
Etudiants	135€*

* : licences + adhésion USY incluses

Tarifs Padel 2021/2022 Adhésions	
Type d'adhésion	Tarif
Adultes +18ans	250€*
Jeunes 10-17ans	150€*
Enfants 7-10ans	50€*
Enfants -7ans	12€*
Couples	400€*
Retraités +65ans	165€*
Etudiants	165€*

* : licences + adhésion USY incluses

Tarifs Tennis & Padel 2021/2022 Adhésions	
Type d'adhésion	Tarif
Adultes +18ans	295€*
Jeunes 10-17ans	175€*
Enfants 7-10ans	75€*
Enfants -7ans	12€*
Couples	460€*
Retraités +65ans	195€*
Etudiants	195€*

* : licences + adhésion USY incluses

Inscriptions et informations : tennisclubusy@gmail.com

11e édition



LES
RÉELS

ART ACTUEL & SINGULIER 2021

LA BONNETTE
LA QUEUE-LEZ-YVELINES

Vente libre par les artistes
Entrée gratuite
de 10h à 18h

9 et 10 octobre

Code réservé aux personnes portant masque

Salon des I-Réels

Samedi 9 octobre et dimanche 10 octobre, le 11 ème salon des I-Réels ouvrira ses portes salle de la Bonnette.
Plus de vingt artistes : peinture, sculpture, photographie vous attendront, entre 10 heures et 18 heures.

Après cette longue période durant laquelle la vie artistique n'a pu s'exprimer, nous espérons que la rencontre artistes/public sera porteuse d'échanges constructifs et joyeux !



L'atelier d'Amélie

Toute l'équipe de L'atelier d'Amelie fitness vous souhaite un très bel été et espère que vous continuerez à prendre soin de vous.

Sachez que vous pouvez retrouver tous les coachs de l'équipe sur le site www.latelierdamelie.com pour des cours en live et en replay afin d'adapter votre entraînement selon vos envies et votre emploi du temps.



Dans la partie FITNESS ONLINE vous trouverez des cours de HIIT, de PILATES, de STRONG, de ZUMBA, de YOGA, de KIDS, de PILOXING , de POUND.

Pour toute demande de renseignements vous pouvez nous écrire à : latelier78@gmail.com

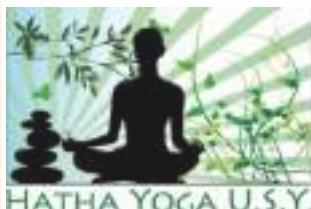
ESCRIME

Espérant vous revoir,
Sur les pistes le soir.
Coup d'Jarnac, cruel' prise,
Résister à la crise.
Infaillible aux reprises,
Mis en touche le cafard,
Espérer vous revoir.

Au plaisir de tous vous retrouver à la rentrée.
N'hésitez pas à nous rejoindre pour une séance d'essai.
Pour plus d'information,
<https://www.union-sportive-des-yvelines.fr>



LE YOGA, UNE DISCIPLINE POUR TOUS



Grâce à la pratique du yoga chacun peut :

- Trouver une harmonie au niveau corporel, émotionnel et mental
- Découvrir ses ressources cachées pour gérer ses émotions, trouver la sérénité
- Apprendre les techniques de respiration anti-stress et de bien-être.

Nos quatre professeures expérimentées et diplômées, vous accueilleront à la Bonnette de la Queue-lez-Yvelines sur l'un des 14 cours proposés du mardi au vendredi.

Le Forum se tiendra à la Bonnette au mois de septembre 2021 où nous serons heureux de vous présenter notre activité et d'enregistrer votre inscription.

Nous vous invitons à vous rendre sur notre site : www.usy-hathayoga.com ou à nous joindre par courriel : yoga.usy@laposte.net

Prenez bien soin de vous.

L'équipe de la section Hatha Yoga



L'école des sports



Nos éducateurs

Emma, Isabelle et David ont fait preuve d'une grande imagination pour proposer des activités sportives adaptées à la situation.

Le sport a repris ses droits !

L'année a été compliquée mais nous avons essayé de ne jamais nous arrêter de pratiquer !

Le sport fait partie de nos vies, il nous permet de rire, prendre de plaisir et s'amuser entre amis. Dès que nous l'avons pu, nous sommes revenus dans notre stade du Lieutel.

A travers des activités sportives de ballons ou encore d'exercices de motricité, nos jeunes sportifs ont été ravis de se retrouver pour partager ce moment.

Ne pouvant pas pratiquer dans le gymnase, dès que la météo nous l'a permis, nos athlètes ont pratiqué en extérieur sous les rayons du soleil.

Après un hiver confiné, rien de mieux que ces après-midis chaleureux du mercredi !

Pour toutes informations

Mail:
usy.ecoledessports@gmail.com

Tél. : 0632585191

MAIS QU'AVONS NOUS FAIT ?

1

DES SPORTS DE RAQUETTES

Avec tennis et Pétanque au programme

2

LE FOOTBALL

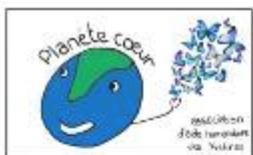
Un ballon au pied et c'est parti !

3

DU HOCKEY

Cross au sol avec palet et on suit la ligne.





30 ANS DE REUSSITE GRACE A VOUS, Et avec Vous, TOUT EST POSSIBLE !

2020, c'est un nouveau logo pour Planète Cœur et surtout un nouveau site Internet : <http://www.planetecoeur.org>

Vous y trouverez toute l'actualité de nos projets et de nos manifestations...

Planète Cœur reste mobilisée pendant la covid 19

Les mesures sanitaires prises depuis 1 an ont considérablement perturbé l'activité de l'association.

Cependant, les bénévoles ne sont pas restés inactifs. Différentes initiatives ont permis soit d'améliorer nos recettes au profit des populations aidées dans le cadre de nos projets, soit d'apporter une aide de proximité aux associations que nous soutenons.

Le Secours Catholique, des aides à aménagement de logement, les Restos du Coeur avec entre autres la fourniture de couvertures qu'ils peuvent proposer à leurs visiteurs, Envie avec la livraison de matériel électro-ménager qu'ils pourront recycler et revendre, et les aides individuelles.

C'est aussi un soutien scolaire et sanitaire sur 3 autres continents (Amérique du sud, Asie, Afrique).

Autant d'actions qui témoignent de la mobilisation des bénévoles de Planète Cœur depuis plus de 30 ans et de leur souci d'être utiles dans cette période difficile.



Dans le rétroviseur



Avril : éclosion dans les rues et les vitrines de poèmes d'enfants du village



17 avril : 1^{er} répar'vélo. Près de 40 vélos immatriculés ou révisés par les bénévoles de Coeur d'Yvelines à vélo.



Un duo d'artistes a été invité pour revisiter l'espace public. Résultat haut en couleurs et clin d'oeil historique : cocorico !



Cérémonie du 8 mai 1945



Samedi 3 juillet : 43 participants se sont affrontés à la pétanque, au molki et aux palets bretons. Succès pour cette première édition qui en annonce d'autres !



9 juillet : Le foyer de la Bonnette se transforme en cinéma 16 mm. Entracte avec pop-corn le temps de changer les bobines. Au menu actus rétro et une pépite de Louis de Funès, Ni vu, ni connu.



Vue commune



Que sont devenus nos engagements de campagne ?

Après un peu plus d'une année en responsabilité et à votre service, le tout dans un contexte sanitaire difficile, certaines de nos propositions ont été concrétisées et donnent une nouvelle impulsion à notre commune, comme nous nous y étions engagés.

Notre équipe poursuit son travail dans la refondation d'un modèle vertueux basé sur l'analyse de fond et la prise en compte globale des problématiques qui se posent à notre village et aux habitants.

A commencer par la modernisation des outils de communication et de facilitation de vos démarches : nouvelle page Facebook, application d'alerte et d'information Illiwap, nouveau portail famille d'ici la fin de l'année, bus numérique...

Le besoin de culture est aussi présent en cette période troublée. Là aussi, des artistes ont pu s'exprimer : des graphes dans l'espace public, du théâtre de rue et des poèmes écrits par les enfants de la commune ont fleuri et amené un peu de sourire et de gaieté.

D'autres projets avancent ou émergent, en tenant compte des problèmes qu'il convient de résoudre : une étude sur le stationnement sur la commune ou la révision du Plan Local d'Urbanisation (PLU). Des chantiers ont été réalisés comme la sécurisation de l'école primaire, d'autres sont lancés comme le projet de centre-bourg.

Mais, la crise sanitaire a laissé des traces morales et sociales. Le CCAS a plus que jamais un rôle important et ses moyens ont été renforcés, une aide financière du département a été avancée par la commune aux commerçants les plus fragiles. Ce sont des coûts pour la collectivité mais c'est dans l'intérêt général.

Le travail collégial, qui ne peut pas encore se faire comme nous le souhaitons avec le public, prend déjà la forme de commissions dans lesquelles nous impliquons toutes les sensibilités du conseil municipal pour que tous aient voix au chapitre et puissent apporter leur regard et leurs compétences au service du village et des citoyens. Très bientôt, nous pourrons enfin mettre en place les groupes de travail plus larges impliquant les habitants, promouvoir des groupes de quartier et organiser des réunions publiques pour encore enrichir le débat et se nourrir de vos idées.

Bon été à toutes et tous !

"Une équipe engagée pour un village préservé"



« Sobriété fiscale, la grande oubliée du premier budget de la majorité municipale »

Comment comprendre l'augmentation sensible des taux d'imposition des taxes foncières qui touchera plus d'un foyer sur deux, d'autant que la gestion rigoureuse antérieure a permis de dégager une épargne conséquente et disposer de marges de manœuvre financières ?

Nul doute que les Laqueutois apprécieront la nouvelle politique budgétaire et sauront le faire savoir. Beaucoup d'interrogations demeurent après ce vote du budget sur l'action municipale à venir. La concrétisation des projets initiés sous la mandature précédente (infrastructures sportives de la Butte des Moulins, travaux des Rues Clos Colin, Remparts) ne masquera pas indéfiniment l'absence de nouvelles réalisations.

Le retour du projet d'aménagement du centre village, répondra, peut-être, à nos préoccupations. Chers Laqueutois, soyez assurés que nous veillerons à défendre sans relâche vos intérêts, notre si cher village, en veillant au respect de l'équipe municipale, à contrario de propos véhéments exprimés sur la tribune de Vue Commune du dernier bulletin municipal.

Nous vous souhaitons un bel été. Qu'il puisse voir la fin de cette crise sanitaire tant attendue !

Respectueusement.

Vos élus d'EEVP.

Les textes présentés dans cette rubrique *Tribunes* n'engagent que leurs auteurs.

Ils sont arrivés

03.01.2021 : Alexis **JOULIA CAGNARD**

29.03.2021 : Louise Anne Bénédicte **CAVELIER BROS**

08.04.2021 : Eline Gaëlle Michèle **MARTIN**

12-05-2021 : Andrel Ephraïm Brel-Elvis **OLALA GANDZION**

26.05.2021 : Liam **DEUDON**

01-06-2021 : Côme Baptiste **RAIN**

07-07-2021 : Adrien Pierre Louis **SCELLIER**

Toutes nos félicitations aux parents

Ils se sont unis

03.07.2021 : Cyril **DA COSTA** et Vanessa **BILLARD**

Tous nos voeux aux nouveaux mariés

Ils nous ont quittés

06.12.2020 : Annick Lucienne **LE BON** née ALLAIS - 73 ans

24.02.2021 : Simone Louise Bernadette **LARDUINAT** née BERNARD - 89 ans

25.02.2021 : Mireille Micheline **HUNAULT** née COUVERCHEL - 89 ans

08.03.2021 : Yvon Rémy Georges **VILLENEAU** - 85 ans

19.03.2021 : Jeannine Alexandrine **LECOMTE** née DENIS - 87 ans

21.03.2021 : Jeanne **BELLIART** née MÉTAY- 93 ans

26.03.2021 : Yvonne **AUGUSTE HERRY** née CROGUENNEC - 94 ans

12.04.2021 : Léone Adèle **LANDOIS** née CORDIER - 89 ans

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées par ces deuils



Suivez l'actualité de LA QUEUE-LEZ-YVELINES en temps réel avec l'application illiwap

Evénements, réunions, fêtes de village, incidents, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

1

Téléchargez l'application
illiwap



Sur votre Google Play (Android)



Sur votre AppStore (iOS)

2

Recherchez votre commune

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application



OU

Scannez le QRCode via
le lecteur intégré

3

Suivez votre commune
Cliquez sur le bouton SUIVRE
pour vous abonner à
l'actualité de la commune



Recevez les notifications sur votre smartphone
Tous les messages que vous recevrez seront
disponibles dans le fil d'actualité de votre
application pendant 30 jours



illiwap, c'est l'appli :

SANS INSCRIPTION

Pas d'email, pas de
téléphone, aucune
coordonnée, pas de fichier
GRATUITE

Téléchargement gratuit et
sans engagement.